

Technicien/ne d'Intervention de Réseaux de Télécommunications en Fibre Optique

**Lieu de la Formation** Afpar de Saint-André

**RNCP 37445** 

# Diplôme visé:

Titre Professionnel de Niveau 4 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 29/07/2023) composé des 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

**Durée de la formation** 5 mois / 805 h

**En centre** 700 h

**En entreprise** 105 h

## Métier

Le/la technicien/ne d'intervention de réseaux de télécommunications en fibre optique est un/e ouvrier/ère des Travaux Publics Spécialisés. Les réseaux de télécommunications concernés font partie des réseaux à très haut débit qui utilisent la technologie de la fibre optique (réseaux FTTx). II/elle intervient uniquement sur les réseaux FTTx 100% fibre optique (FTTH, FTTO, FTTE, etc.), ainsi que sur les portions optiques des réseaux hybrides (FTTLA; FTTDP, etc.).

Le/la technicien/ne d'intervention de réseaux de télécommunications en fibre optique assure deux types d'interventions :

- le raccordement des clients particuliers et professionnels aux réseaux 100% fibre optique ;
- la maintenance préventive et corrective des portions optiques des réseaux FTTx. Interventions de raccordement des clients particuliers et professionnels

## Objectifs de la formation

- Réaliser les travaux de branchement des clients particuliers et professionnels des réseaux de télécommunications en fibre optique
- Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications en fibre optique



## **Objectifs opérationnels**

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003114 - Réaliser les travaux de branchement des clients particuliers et professionnels des réseaux de télécommunications en fibre optique

- Préparer les interventions de branchement des réseaux de télécommunications en fibre optique
- Installer et raccorder les câbles de branchements clients extérieurs des réseaux de télécommunications en fibre optique
- Installer et raccorder les câbles de branchements clients intérieurs des réseaux de télécommunications en fibre optique
- Installer et câbler les dispositifs d'extrémité optiques des installations clients intérieures
- Mettre en service les installations des clients des réseaux de télécommunications en fibre optique

# CCP 003115 - Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications en fibre optique

- Préparer les interventions de maintenance des réseaux de télécommunications en fibre optique
- Réaliser la maintenance préventive des réseaux de télécommunications en fibre optique
- Réaliser la maintenance corrective des réseaux de télécommunications en fibre optique

#### Déroulé de la formation

	Durées indicatives	
Intitulé	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Réaliser les travaux de branchement des clients particuliers et professionnels des réseaux de télécom- munication en fibre optique (BC)	9	315
Module 2 : Réaliser les travaux de main- tenance des réseaux de télécommuni- cations en fibre optique (BC)	8	280
Période en entreprise	3	105
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

# Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,....)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

#### Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

#### Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

#### L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

#### Les prérequis

- Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de 1re scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées.
- Pour les personnes ayant un niveau BEP en électricité ou électrotechnique, une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans les métiers de l'électricité ou de l'électronique et/ou des réseaux est requise.

#### Les aptitudes requises

- Bonne discrimination des couleurs,
- Sens de l'équilibre,
- Aptitude à travailler en hauteur (ne pas être sujet au vertige)
- Habileté manuelle,
- Capacité d'initiative,
- Capacité à se concentrer, à maintenir son attention,
- Sens de l'organisation,
- Sociabilité
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter), des fractions, des unités de mesure.
- Intérêt l'environnement numérique



#### Modalités d'accès

- 1. Inscription :
- a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
- b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
- c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
- 2. Participation à la réunion d'information collective,
- 3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
- 4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
- 5. Décision par une commission de recrutement.

#### Délai d'accès

• La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

## Parcours de formation proposé

• Formation en présentiel : 35h par semaine

#### **Débouchés**

 Accès à l'emploi de Technicien/ne d'Intervention de Réseaux de Télécommunications en Fibre Optique (ROME I1307)

#### Suite de parcours

• Formation complémentaire .

## **Financement**

 Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

#### **Indicateurs**

Nouvelle formation

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle). Voir la fiche métier sur www.afpar.re

## O 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43 Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re









